



VILLE DE PARMAIN -95620
Tél 01 34 08 95 83 – Fax 01 34 08 95 88

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTIONS SOCIALES**

N° 2021/05

Date de Convocation : 07/04/2021
L'an deux mille vingt et un, le treize avril, à 18 heures 15, le Conseil d'Administration du CCAS de la Ville de PARMAIN, légalement convoqué, s'est réuni salle du conseil de l'hôtel de ville, à huis clos, sous la présidence de Madame Renée BOU ANICH, Vice-Présidente du CCAS de Parmain.

Nombre de Membres

En exercice : 11

Présents : 4

Votants : 8

PRÉSENTS :

Jean-Luc JOLIT, Dominique MOURGET, Dominique SUSPERREGUY (à compter du point n°6), Anne FLORKOWSKI.

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS : Loïc TAILLANTER donne pouvoir à Jean-Luc JOLIT, Nadine CALVES donne pouvoir à Jean-Luc JOLIT, Sylvie LABUSSIÈRE donne pouvoir à Renée BOU ANICH, Dominique SUSPERREGUY donne pouvoir à Renée BOU ANICH.

ABSENTS EXCUSÉS : Michel FREGNACQ, Alain FOURCROIX, Émile LHOMME.

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Le Conseil d'Administration,

À L'UNANIMITÉ,

- ⇒ **VOTE** le budget primitif du CCAS de la Ville pour l'année 2021 avec reprise des résultats de l'exercice 2020 de la manière suivante :
- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - Au niveau du chapitre pour la section d'investissement,

⇒ **ADOpte** le budget primitif du CCAS de la Ville pour 2021 comme suit :

Tous mouvements confondus	Dépenses	Recettes
<u>Section de fonctionnement</u>		
002 solde d'exécution reporté		16 741,31
Crédits	42 641,31	25 900,00
Total section fonctionnement	42 641,31	42 641,31
<u>Section d'investissement</u>		
001 solde d'exécution reporté	0	
Restes à réaliser	0	0
Crédits (avec opérations d'équipements)	0	0
Total section d'investissement	0	0
TOTAL GENERAL	42 641,31	42 641,31



Renée BOU ANICH

Vice-Présidente du CCAS.